

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de participation avec plafond et remboursement par anticipation de 5 ans lié à un panier d'actions ordinaires
Identificateur du produit	ISIN: XS2444504828
Initiateur du produit	Goldman Sachs International (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	17 mars 2022 à 13:31:59, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.

Objectifs Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actifs sous-jacents. En outre, vous prenez le risque de perdre une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 7 juillet 2027. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance des actifs sous-jacents. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 103,00% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La période de souscription débute le 23 mars 2022 et se termine le 30 juin 2022. La date d'émission est le 7 juillet 2022.

Fonction du remboursement par anticipation: Si le cours de clôture de chaque actif sous-jacent, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal au niveau de la barrière de remboursement par anticipation considérée, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez le paiement du remboursement par anticipation illustré ci-dessous pour chaque titre de créance que vous détiendrez.

Date d'observation du remboursement par anticipation	Date de paiement du remboursement	Barrière du remboursement par anticipation					Paiement du remboursement par anticipation
		Nestlé S.A.	Roche Holding AG	Swisscom AG	Swiss Re AG	Zurich Insurance Group AG	
30 juin 2025	4 juillet 2025	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	1 330,00 CHF
30 juin 2026	6 juillet 2026	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	1 440,00 CHF
30 juin 2027	6 juillet 2027	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	100,00%*	1 550,00 CHF

* du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 7 juillet 2027, vous recevrez pour chaque titre de créance que vous détiendrez vous recevrez 1 000,00 CHF multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial) le 30 juin 2027 divisé par (ii) le cours de référence initial de cet actif sous-jacent. Toutefois, si ce montant dépasse 1 000,00 CHF, vous recevrez seulement 1 000,00 CHF (le paiement maximum) et s'il est inférieur à 800,00 CHF, vous recevrez 800,00 CHF (le paiement minimum).

Les cours de référence initiaux sont présentés ci-dessous.

Actif sous-jacent	Cours de référence initial	ISIN	Source de référence
Nestlé S.A.	À déterminer	CH0038863350	SIX Swiss Exchange AG
Roche Holding AG	À déterminer	CH0012032048	SIX Swiss Exchange AG
Swisscom AG	À déterminer	CH0008742519	SIX Swiss Exchange AG
Swiss Re AG	À déterminer	CH0126881561	SIX Swiss Exchange AG
Zurich Insurance Group AG	À déterminer	CH0011075394	SIX Swiss Exchange AG

Le cours de référence initial d'un actif sous-jacent est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 30 juin 2022.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'initiateur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement les actifs sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

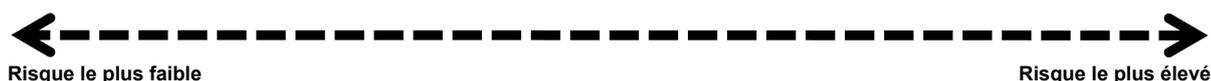
Investisseurs de détail visés Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;

- recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que les actifs sous-jacents évoluent de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- acceptent le risque que l'initiateur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conformes à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80,00% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 7 juillet 2027. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement: 10 000,00 CHF		1 an	3 ans	5 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 955,46 CHF	7 020,66 CHF	7 766,99 CHF
	Rendement annuel moyen	-30,46%	-11,12%	-4,93%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 955,46 CHF	7 063,70 CHF	7 766,99 CHF
	Rendement annuel moyen	-30,46%	-10,94%	-4,93%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 732,15 CHF	8 268,77 CHF	12 912,62 CHF
	Rendement annuel moyen	-22,69%	-6,14%	5,25%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 956,96 CHF	12 912,62 CHF	13 980,58 CHF
	Rendement annuel moyen	-10,44%	8,89%	6,93%

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 CHF. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement: 10 000,00 CHF

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
-----------	---------------------------	----------------------------	--

Coûts totaux	1 440,51 CHF	1 589,22 CHF	1 939,42 CHF
---------------------	--------------	--------------	--------------

Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	14,41%	5,66%	2,99%
---	--------	-------	-------

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus indiquent comment les coûts attendus du produit affecteraient votre rendement, en supposant que le produit évolue conformément au scénario de performance intermédiaire. Sans tenir compte de l'incidence sur le rendement dans ce scénario, les coûts estimés d'entrée et de sortie exprimés en pourcentage de la valeur nominale sont estimés à 15,95% si vous sortez du produit après 1 an, à 16,56% si vous sortez du produit après 3 ans et à 13,45% si vous sortez du produit après la période de détention recommandée.

Composition des coûts Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement (RIY) par an.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée		
		2,99%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	Non applicable

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la répartition de la réduction du rendement à la fin de la période de détention recommandée. La répartition des coûts effectifs estimés du produit est estimée comme suit: coûts d'entrée: 13,45% et coûts de sortie: 0,00%.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans

La période de détention recommandée pour le produit est de 5 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous revendez le produit à l'initiateur.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou du règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent (tels que modifiés, le « Règlement Prospectus britannique »), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.